

Article paru le 24 janvier 2022

Déchets chimiques des ménages : nouvelle étape pour le dispositif Rekupo

Dans le cadre des projets collectifs de son Comité Opérationnel Développement Durable, la Fédération des Jardineriers et Animaleries de France collabore depuis plus de deux ans avec l'éco-organisme EcoDDS. Réagréé récemment pour une durée de 6 ans, celui-ci a notamment pour mission d'inciter chaque citoyen et chaque professionnel à un geste de tri adapté, en proposant des dispositifs de collecte de proximité, dont font partie les bornes Rekupo en jardineries.

Rekupo est un dispositif de collecte innovant, flexible, gratuit et sécurisé. Ce concept inédit est destiné aux points de vente volontaires et permet aux utilisateurs de produits chimiques de jardinage (engrais, phytosanitaires, désherbants, anti-mousses, insecticides) de déposer rapidement les produits vides, souillés ou avec un reste de contenu.

Grâce à l'implication des enseignes de jardineries, l'année 2021 a montré le succès de ce dispositif : près de 150 bornes ont été déployées dans des magasins adhérents à la Fédération, et 2 tonnes de déchets phytosanitaires et biocides ont été collectées. Ainsi, le déploiement de 100 nouvelles bornes inaugure le début de l'année 2022, avant d'accélérer la mise en place du dispositif dans toute la France pour un maillage encore plus performant.

Les déchets sont collectés par des opérateurs de déchets spécialisés, puis triés pour être valorisés énergétiquement (chauffage, électricité), éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement, ou recyclés. Ce dispositif complémentaire permet d'offrir un service gratuit de proximité et de capter un gisement de déchets supplémentaire.